

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 26 novembre 2018

## Vitry se mobilise pour l'accès aux soins des Vitriots

*Le maire de Vitry-sur-Seine, Jean-Claude Kennedy, signera son premier contrat local de santé (CLS) mardi 27 novembre à 9h30 avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).*

Ce nouveau CLS s'organise autour de 4 priorités :

- **La démographie médicale, pour assurer un accès aux soins à tous** : l'objectif est de faciliter la création d'une maison de santé pour accueillir mieux et plus les libéraux, et en même temps créer 2 postes de médecins supplémentaires au sein du centre municipal de santé.
- **La santé mentale, pour accompagner aux mieux les patients et leurs familles** avec la création d'un conseil de la santé mentale en lien avec l'établissement Paul Guiraud.
- **La prévention des addictions, avec une attention particulière en direction du jeune public** par le suivi et le renforcement des actions en milieu scolaire.
- **L'environnement, pour un développement durable et écologique qui réduit les causes de maladie**, en saisissant l'opportunité de la rénovation urbaine pour offrir un cadre de vie sain et accompagner les efforts de la municipalité contre la précarité énergétique et pour les mobilités durables.

La ville de Vitry se félicite de ce contrat renouvelé avec l'État et l'Agence Régionale de Santé. Elle œuvre depuis de nombreuses années pour la santé de ses citoyens, en particulier au travers de **son centre municipal de santé qui, avec 80 000 passages par an, assure la proximité et l'excellence de l'offre de soin à destination de tous les vitriots**. Elle poursuit et intensifie ses efforts en ce sens, dans l'intérêt de toute la population.

La municipalité regrette toutefois la prise en compte insuffisante de l'évolution de sa population, qui aurait justifié le classement en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) dès maintenant.

**Le maire de Vitry rappelle son attention permanente à développer une offre de soins de proximité**, qu'il s'agisse des cliniques présentes sur le territoire ou de structures publiques. Il souligne la qualité de la relation avec les partenaires institutionnels locaux qui doit créer les conditions pour faciliter l'installation de médecins.

**mairie de Vitry-sur-Seine – contact : 01 46 82 80 00**